

Communiqué – Paris, le 8 juin 2021

Scénarios de RTE : l'industrie sera un acteur central de la neutralité carbone

RTE a publié six projets de scénarios d'évolution du mix de production électrique. Issus de la première étape d'un vaste travail de consultation et d'analyse, ils viseront à éclairer les décisions qui définiront la trajectoire vers la neutralité carbone en 2050.

L'UNIDEN, qui représente les industries fortement consommatrices d'énergie présentes en France, salue la qualité du travail initié par RTE et souhaite que la suite du débat reste à la hauteur de ses enjeux.

L'UNIDEN se félicite de ce que « la question de la réindustrialisation et des fuites de carbone (se soit imposée) comme un enjeu central du travail en cours », selon les mots de RTE. En effet, l'industrie n'est ni une option, ni une variable d'ajustement pour atteindre la neutralité carbone. Comme l'a montré une [étude récente de Deloitte pour l'UNIDEN](#), la désindustrialisation observée en France a déjà eu coût climatique, avec une augmentation significative de l'empreinte carbone : cela s'explique par la plus grande efficacité carbone des productions domestiques, auxquelles des productions importées, plus carbonées, se sont substituées. A l'inverse, l'étude montre **qu'une réindustrialisation aurait un impact positif sur la réduction de l'empreinte carbone.**

Le cadre de référence pour atteindre la neutralité carbone doit donc impérativement intégrer l'hypothèse d'un redéploiement industriel et ainsi prendre en compte la nécessaire électrification de l'industrie, les ruptures technologiques et les nouvelles industries qui permettront de décarboner l'économie (batteries, hydrogène, etc.).

Les besoins en électricité de l'industrie vont donc croître fortement, sachant que la dynamique de l'efficacité énergétique, par définition, finira par se ralentir ; **pour la seule industrie**, selon un scénario d'électrification médian étudié par l'UNIDEN, **le besoin pourrait passer de 180 à 300 TWh au moins à horizon 2050.**

Il faut donc se garder de tout scénario qui mettrait en risque l'approvisionnement suffisant en électricité décarbonée à des coûts maîtrisés, d'autant que l'évolution du mix des pays voisins fera plus que jamais de la France un acteur central du paysage électrique européen ; en cas « d'impasse électrique », le seul choix serait la décroissance, mortifère pour la souveraineté économique de la France.

Dans la même perspective, **l'industrie pourra jouer un rôle majeur dans l'atteinte de la neutralité carbone si et seulement si elle a l'assurance d'un accès durable et compétitif à l'électricité nécessaire à ses besoins** ; à cette condition, elle continuera d'une part à décarboner ses propres procédés, d'autre part à inventer les solutions de décarbonation qu'elle apporte à la société tout entière.

Contact presse : f.alexandre@cominst.com ; info@uniden.fr